Commune de Rosans Département des Hautes-Alpes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 20 juillet 2015** - 16 h 00 – Point 2 -



Délibération n° 1

L'an deux mille quinze, le vingt juillet, à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire. Date de la convocation : 03-07-2015

<u>Présents</u>: M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie.

<u>Absents excusés</u>: M. TARDY Lionel (procuration à Mme Josy OLIVIER). Mme CETTOUR Nadège (procuration à M. Dominique GUEYTTE).

Secrétaire de séance : Mme PONSON Annie.

Objet : Maison des énergies, lancement de la procédure de consultation des entreprises

Madame Josy Olivier, maire, lit les derniers estimatifs fournis par l'architecte :

Après débats, Madame la Maire soumet au vote l'autorisation de lancer la consultation avec l'option façades mais sans l'option meubles car l'équipe municipale propose de décaper les meubles de l'office de tourisme et de les rénover.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

autorise Madame la maire à lancer la consultation des entreprises telle que proposée par la maîtrise d'œuvre.

VOTE: Pour: 11 - Contre: 1 (Chantal BOGET) - Abstention(s): 0

Nombre de membres en exercice : 12 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 12

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : とんしゅんしょう Reçu en Préfecture le : とんしゅんしょう

Publié le : 24108 / 2015



Madame Josy OLIVIER, Maire.